PROJET Pédagogique

ALAE Elémentaire de Fonbeauzard

Année 2023/2024

FONBEAUZARD

TABLE DES MATIERES

Situation démographique et géographique 2
Le cadre politique 2
Situation démographique et géographique. 3
Services routiers et accès de transport en commun 4
Les infrastructures et espaces disponibles 4
Vie associative 5
Les objectifs de territoire 6
La ctg : convention territoriale globale 6
Le pedt : Projet Éducatif de territoire 7
Les locaux 9
L'École 9
ALAE 10
Qu'est-ce qu'un ALAE 10
L'ALAE Buissonière 10
Constat 13
Le public accueilli 14
L'inclusion des enfants aux besoins particuliers ou handicapés. 15
Les objectifs 16
L'évaluation 18
Fonctionnement 21
Missions et rôles de chacun 22
Le rôle de l'animateur 22
Le rôle de l'équipe d'animation 22
Le rôle des adjoints de direction 23
Les rôle des directeurs 24
Les partenaires 25
Les contacts 27

SITUATION DÉMOGRAPHIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

LE CADRE POLITIQUE

Depuis plus d'une dizaine d'années, la commune de FONBEAUZARD met l'éducation au centre de ses priorités se considérant avoir une part de responsabilité dans le domaine éducatif et met en œuvre une politique éducative forte.

Elle conforte le constat de l'accroissement de l'intervention des politiques locales en termes d'éducation, aux côtés de l'Education Nationale et des acteurs associatifs, et de sa responsabilité face aux enjeux d'éducation sur son territoire.

La Municipalité a non seulement une volonté forte de mise en place d'actions cohérentes et coordonnées, mais aussi le souhait de formaliser un partenariat renforcé avec les différents acteurs institutionnels et locaux afin de pouvoir offrir des services en totale adéquation avec les besoins des enfants et des jeunes et être ainsi acteur d'une éducation partagée.

L'objectif est de réunir, d'associer et de mobiliser les différents acteurs éducatifs au service de l'Egalite des chances pour l'épanouissement et la réussite scolaire de chaque enfant.

La Commune de Fonbeauzard a toujours, dans son projet politique, la volonté de participer au développement dynamique d'un projet éducatif concerté pour renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement de tous les jeunes et ainsi coopérer à une mission d'accès à l'autonomie.

C'est pourquoi la Politique éducative conduite à l'échelle de la Commune s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des Co éducateurs (enseignants, parents, animateurs du Service Enfance Jeunesse, intervenants associatifs, ATSEM).

L'ALAE Élémentaire Buissonnière est géré par la commune. Elle a en charge également un ALAE maternelle, un CAJ et un ALSH.

SITUATION DÉMOGRAPHIQUE ET GÉOGRAPHIQUE.

Fonbeauzard est une commune située dans le département de la Haute Garonne, située dans son pôle urbain en banlieue nord de Toulouse. Elle est avec ses 132 hectares la troisième plus petite commune de la Haute-Garonne en superficie. En 2020, la population de Fonbeauzard est de 3097 habitants, ce qui représente une densité urbaine de 2478 habitants/km².

La commune est divisée en plusieurs quartiers qui ont su évoluer avec l'urbanisation :

- À l'ouest, le petit Fonbeauzard (ancienne zone maraîchère, largement urbanisée de nos jours) où se trouve la mairie.
- A l'est, Clairefontaine, où se trouvent les espaces sportifs et la salle polyvalente "Espace André Gentillet".
- A l'extrême-est, est localisé le vieux-Fonbeauzard (le centre du village autrefois) où se trouve le château de Fonbeauzard.

Par ailleurs, la partie Est de la commune est accessible par une voie à double sens. L'ouverture du prolongement de la rue Jean Mermoz a vu le jour le 1er février 2010. Cela permet notamment de réunir les quartiers Est et Ouest de la commune pour une égalité de services rendus aux bauzifontins, pour un meilleur accès aux commerces et activités de la zone artisanale et pour accéder aux communes voisines de Launaguet et Castelginest.

L'intercommunalité :

La commune est également impliquée dans un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique, une association de 4 communes (Aucamville, Castelginest, Fonbeauzard et Saint-Alban), a été mise en place en 1977. Le complexe sportif de l'Hersain s'étend sur une superficie d'une dizaine d'hectares avec divers équipements sportifs. Il comprend une piscine couverte de 25 m (écoles, collège, associations, individuels), quatre courts de Tennis, des terrains d'entrainement de football avec vestiaires, un parcours santé de 1,2 km, une salle de réunion, un atelier.

La population bauzifontine en 2020 par grandes tranches d'âges :

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	**2 828**	**100,0**	**2 977**	**100,0**	**2 993**	**100,0**
0 à 14 ans	430	15,2	492	16,5	485	16,2
15 à 29 ans	709	25,1	600	20,2	527	17,6
30 à 44 ans	580	20,5	657	22,1	688	23,0
45 à 59 ans	638	22,6	623	20,9	570	19,0
60 à 74 ans	344	12,2	428	14,4	515	17,2
75 ans ou plus	127	4,5	177	5,9	209	7,0

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023

Les ménages, en 2020 par composition :

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2009	%	2014	%	2020	%	2009	2014	2020
Ensemble	**1 261**	**100,0**	**1 349**	**100,0**	**1 432**	**100,0**	**2 824**	**2 951**	**2 989**
Ménages d'une personne	**348**	**27,6**	**428**	**31,7**	**539**	**37,6**	**348**	**428**	**539**
Hommes seuls	179	14,2	176	13,1	267	18,6	179	176	267
Femmes seules	170	13,5	252	18,7	272	19,0	170	252	272
Autres ménages sans famille	**36**	**2,9**	**41**	**3,1**	**15**	**1,1**	**103**	**91**	**31**
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	**877**	**69,5**	**879**	**65,2**	**878**	**61,3**	**2 373**	**2 432**	**2 419**
Un couple sans enfant	379	30,0	423	31,3	393	27,5	776	890	787
Un couple avec enfant(s)	314	24,9	346	25,6	324	22,6	1 150	1 266	1 189
Une famille monoparentale	184	14,6	111	8,3	161	11,2	447	276	443

Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023.

SERVICES ROUTIERS ET ACCÈS DE TRANSPORT EN COMMUN

La commune de Fonbeauzard est desservie par le réseau de transport en commun Tisséo : la ligne 29 (Fonbeauzard/grand rond à Toulouse), la ligne 10 (Centre commercial fenouillet – La vache, Borderouge) et la ligne 69 (centre commercial Saint Alban – La vache).

En terme d'axes routiers, il y a l'autoroute des deux mers à 5.3km et l'accès au périphérique extérieur en 20min.

LES INFRASTRUCTURES ET ESPACES DISPONIBLES

De nombreux équipements sportifs sont mis à la disposition des habitants de la commune : 3 stades de football, 2 terrains de tennis, 1 city stade, 1 terrain de basket, 1 table de ping-pong, 1 boulodrome couvert et 1 autre à l'extérieur.

La commune possède une école maternelle, une élémentaire, une halte-garderie, un centre de loisirs (utilisé également par la RAM et parfois loué par des associations) ainsi qu'un accueil jeune qui partage ses locaux avec l'association de rugby "Boudu con".

Une salle des fêtes nommée "André Gentillet" et le bâtiment de l'ancienne école a été transformée en salle de repas, réfectoire de l'ALSH ou à disposition à la location.

La commune dispose également d'une piscine couverte sur la commune de Saint-Alban (grand bassin et pataugeoire) gérée en intercommunalité avec les communes voisines d'Aucamville, de Castelginest et de Saint Alban.

VIE ASSOCIATIVE

La commune de Fonbeauzard compte une trentaine d'associations sportives, culturelles et Sociales. La diversité du milieu associatif permet de présenter un panel d'activités variées aux habitants. Chaque bauzifontin qui le souhaite, peut ainsi, selon ses propres motivations, s'épanouir dans des ateliers :

- Côté sport : badminton, cyclisme, danse, football, gymnastique, judo, karaté, natation, randonnées, pétanque, tennis, taekwondo, tai chi chuan, Viet vo dao et volley-ball.
- Socioculturel :des donneurs de sang, le comité des fêtes, une troupe de théâtre, le Secours Nord Toulousain, une chorale.

LES OBJECTIFS DE TERRITOIRE

LA CTG : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La Convention territoriale globale (CTG) n'est pas un dispositif financier mais une démarche pour construire un projet social sur le territoire. Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant.

La démarche est conduite en plusieurs étapes afin de partager un diagnostic, programmer un plan d'actions et le faire vivre sur la durée de la CTG, suivre les actions et évaluer leur impact auprès des habitants et sur le territoire.

Une convention de partenariat entre la Caf et la collectivité locale est signée sur 5 ans. D'autres acteurs décideurs et financeurs peuvent en être signataires également : l'Etat, le Conseil départemental, la CPAM, la MSA, Pôle emploi, etc.

Tous les champs d'intervention peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, etc. La convention territoriale globale (CTG) permet à tous les acteurs de participer au projet du territoire.

Sur la commune de Fonbeauzard, la CTG a quatre enjeux de territoire :

ENJEU N°1 : Pilotage et animation de la CTG

ENJEU N°2 : Cohésion et unité de la commune.

ENJEU N°3 : Optimisation de l'offre petite enfance.

ENJEU N°4 : Pérennisation et développement de 'offre enfance et jeunesse.

ENJEU N°5 : Accompagnement des parents.

En ce qui concerne l'offre enfance jeunesse, et plus précisément l'ALAE élémentaire dans sa participation à la CTG, les objectifs suivant sont développés :

Construire un environnement éducatif épanouissant	•Rendre l'enfant acteur, •Affirmer la place des parents, •Définir collectivement les exigences attendues, les valeurs partagées et les postures professionnelles.
Accompagner l'enfant dans la construction de son parcours	• Faciliter et accompagner les transitions, • Garantir la cohérence entre objectifs et moyens, • Impliquer tous les professionnels intervenants dans le parcours ainsi que la sphère familiale.
Forger la citoyenneté	• Expérimenter au quotidien des processus démocratiques, • Partager les valeurs républicaines inhérentes au vivre-ensemble, • Envisager « l'enfant-élève-citoyen ».

LE PEDT : PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Le PEDT, à l'initiative des collectivités, formalise une démarche cohérente qui vise à assurer la complémentarité des différents temps éducatifs en mobilisant toutes les ressources d'un territoire. Il constitue un outil de collaboration locale rassemblant l'ensemble des acteurs intervenants dans le domaine de l'éducation (collectivité, écoles, DSDEN, CAF, parents d'élèves, associations…)

Le PEDT n'est ni obligatoire, ni systématique. Toutefois, il permet de bénéficier :

- À titre expérimental, d'un assouplissement des taux d'encadrement pour les activités développées sur le temps périscolaire et déclarées en accueil collectif de mineurs : décret du 2 août 2013
- D'une possibilité de déroger au cadre national de l'organisation du temps scolaire

Le PEDT est un document écrit qui définit les grandes orientations éducatives de l'organisateur. A partir de ce document de référence, l'équipe de direction avec l'équipe d'animation construisent le projet pédagogique.

Le projet éducatif prend en compte les besoins spécifiques des mineurs de son territoire. Les mineurs sont accueillis dans l'organisation de la vie collective.

Les objectifs généraux du PEDT :

1) Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement.

2) Offrir aux enfants en situation de handicap un accueil de qualité sur les temps ALAE ALSH (permettre de favoriser leur inclusion).

3) Développer l'apprentissage à la vie citoyenne et éduquer à l'environnement et au développement durable.

4) Développer les liens intergénérationnels et les partenariats avec les associations locales.

Les axes éducatifs :

- Favoriser le vivre ensemble (inter-générationalité / enfants en situation de handicap)
- Développer la confiance et l'estime de soi.
- Encourager les découvertes culturelles, artistiques, scientifiques et sportives.
- Sensibiliser à l'environnement durable, nature, santé.

LES LOCAUX

L'ÉCOLE

L'école élémentaire buissonnière fait partie du Groupe scolaire Buissonnière, au côté de l'école maternelle. Elle rassemble 214 élèves, au sein de 9 classes, dont une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). Le groupe scolaire se trouve au 12 rue Buissonnière - 31140 Fonbeauzard. Les entrées respectives sont jaunes (élémentaire) et bleues (maternelle) donnant sur la rue et le parking de l'école.La particularité du site est que l'école maternelle (cadre bleu) se trouve dans l'école élémentaire qui l'entoure (cadre jaune).

Les projets de l'école pour l'année 2023/2024 sont :

- Les journées du vivre ensemble fin septembre, qui se reproduiront dans l'année,
- Un projet jardin avec plantations de plantes et aromates.
- Le projet de l'année autour du sport :
  - Autour de la coupe du monde de rugby (1ere période) avec un tournoi inter école.
  - Un projet vélo
  - Jeux Olympiques.

Pour la fête de fin d'année, notre thème sera autour du sport, en associant les associations de la commune pour des ateliers découvertes enfants /adultes.

205 élèves sont accueillis au sein de l'école répartis de la sorte :

- CP : 43
- CE1 : 45
- CE2 : 40
- CM1 : 41
- CM2 : 36

Répartis comme cela :

- Mme SOULA : 25 élèves (13 + 12) CPCE1
- Mme PIAGNO : 25 élèves (15 + 10) CPCE1
- Mme MERCIER / MmeLAGARDE-MAYEMBO : 26 élèves (15 + 11) CE1CE2
- Mme MONTOYA : 25 (12 + 13) CE2
- Mme DEMARAIS : 27 CM1CM2
- Mme MOREAU : 26 (13 + 13) CM1CM2
- Mme DELANNOY / Celia COMBARIEU : 25 (14 + 11) CM1CM2
- Mr VERONESE : 26 (14 + 12).

ALAE

QU'EST-CE QU'UN ALAE

L'ALAE est l'abréviation d'Accueil de Loisirs Associé à l'École, il prend en charge les enfants le matin avant la classe (à partir de 7h30), durant la pause méridienne incluant le repas et le soir après la classe jusqu'à 18h30. L'objectif des ALAE s'inscrit dans une volonté d'offrir aux enfants les meilleures conditions de réussite scolaire et éducative, favorisant ainsi la réduction des inégalités.

L'ALAE BUISSONIÈRE

L'ALAE a une entrée sur le côtés de l'école qui donne accès directement du côtés de l'espace d'accueil (cf. image de l'école

L'équipe d'animation de l'ALAE est la suivante :

Noms/ prénoms	Poste	Diplôme
Lyna	Animatrice	
Sabrina	Animatrice	BAFA
Sandrine	Animatrice	BAFA
Emma	Animatrice	BAFA
Sabine	Animatrice/ référente Club CM2	BAFA+psc1
Guillaume	Animateur	BPJEPS ATP
Pascale	Animatrice	
Clarisse	Animatrice	PSC1
Amaury	Animateur	
Anissa	Directrice adjointe	BAFD
Laure	Directrice	BPJEPS LTP

Une équipe technique composée de 4 agents municipaux, ayant en charge le service de restauration et la propreté des locaux et 2 agents de sécurité école/ASVP sécurisant l'accès à l'école au niveau du parking.

Ainsi que 2 personnes chargées de l'entretien des bâtiments scolaires/ ALAE.

Les locaux utilisés par l'ALAE sont les suivants :

- La salle polyvalente
- Le hall d'accueil / Club CM2
- Le préfabriqué : pour les projetset les ateliers d'art plastique
- La salle de restauration (self).
- Le préau
- La salle informatique et la bibliothèque.
- 2 cours : la 1ere ; une avec terrain de football, athlétisme et basket, la 2nd ; jeu libre (ping-pong).

Trois temps d'accueil sont proposés aux familles sur l'école buissonnière :

- Temps du matin (avant la classe dès 7h30 jusqu'à 8h50, pour une durée d'1 heure20)
- Temps du midi (pause méridienne - service restauration - pour une durée de 1h50, 12h-13h50) ;
- Temps du soir (après la classe jusqu'à 18h30 - pour une durée de 2h).

A ces temps d'accueil s'ajoute le temps TAP : Temps d'activités périscolaires. Il est mis en place par les collectivités, en prolongement du service public de l'éducation, et vise à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, et aux loisirs éducatifs.

LA LOI DE REFONDATION DE L'ECOLE :

En instituant une cinquième matinée de classe, la réforme fait apparaître de nouvelles plages horaires d'une durée globale d'environ 3 heures hebdomadaires dévolues aux activités périscolaires.

Les communes organisent librement les modalités d'accueil des enfants qu'elles ont sous leur responsabilité sur ces nouveaux temps.

Sur l'ALAE Buissonnière, il est les vendredis de 15h30 à 16h30. Cette année, il met à l'honneur le sport, et s'articule de la façon suivante :

- Période du 6 novembre au 22 décembre : L'éveil du corps et l'expression de soi.
- Période 8 janvier au 9 février : Apprendre à respecter au travers du sport de combat.
- Période du 26 février au 5 avril : On mise sur l'équilibre !
- Période du 22 avril au 6 juillet : Le sport dans tous ses états.

Pour toutes les offres périscolaires, les familles ont la possibilité d'inscrire les enfants à un ou plusieurs temps d'accueil via le portail famille ou du pôle éducation.Les modifications ponctuelles peuvent être effectuées sur le portail famille ou par le biais d'un mail.

Pour toute information ou modification de longue durée, contacter le pôle éducation au : 05.61.37.12.22 ou poleeducation@ville-fonbeauzard.fr.Les démarches de réservation sont à renouveler pour chaque année scolaire et en cas de changement d'école en cours d'année et avant 8h la veille et avant 8h le vendredi pour le lundi.

La tarification dépend du revenu annuel des familles, en voici le tableau :

Tranches en cours	Prix repas	A.L.A.E matin/midi/soir *
Tranche 1: de 0€ à 400€	3.16 €	12 €
Tranche 2 : de 401€ à 700€	3.37 €	15 €
Tranche 3: de 701€ à 1000€	3.54 €	17 €
Tranche 4 : de 1001€ à 1300€	3.83 €	20 €
Tranche 5 : de 1301€ à 1600€	4.28 €	22 €
Tranche 6 : de 1601€ à 2000€	4.76 €	24 €
Tranche 7 : + 2001€	5.11 €	27 €

CONSTAT

Suite au bilan d'équipe de fin d'année, établi en appui sur leurs bilans de projets et d'activités, observations et retours des enfants, certains points sont à mettre en évidence :

Ce qui ressort du bilan de l'année 2023/2024 se concentre en deux points :

1) La communication, le lien :

Le souhait de développer du lien avec l'équipe enseignante est commune au sein de l'équipe de l'ALAE élémentaire, au travers de temps commun, projet, évènements et partenariats. Développer le lien avec les parents, les échanges, voir du partenariat, notamment avec l'APE. Mieux communiquer, plus de bienveillance en interne avec les différents professionnels sur site.

2) Le fonctionnement de l'ALAE :

L'équipe s'est retrouvée en difficulté face au suivi d'activités des enfants. Plus à l'aise avec les jeux libres, les jeux en bois, et les activités sans contraintes de départ. Les propositions faites comme le tableau des postes/fonctionnement sont à réitérer et les différents postes sont compris. Ce qui revient est le manque de rangement, d'espace, de salle où les animateurs/trices peuvent se retrouver malgré les casiers mis en place. L'équipe reconnait, son manque dans la communication et la connaissance de ce que les collègues font.

Les objectifs d'équipes mis en avant suite à ce constat :

1) Accompagner les équipes dans le développement de la communication bienveillante.
2) Accompagner les membres de l'équipe dans l'acquisition de compétences en animation (un panel élargit d'activités).
3) Favoriser l'entraide ente chacun d'entre eux.
4) Amener l'équipe à savoir agir face aux conflits.
5) Développer le lien avec le personnel de l'école.
6) Favoriser la communication et la connaissance des familles.

LE PUBLIC ACCUEILLI

La période de 6-12 ans est l'âge scolaire. La vie en groupe y prend une importance croissante. Les possibilités motrices permettent aux enfants (garçons notamment) de se mettre en valeur, de se mesurer à des "rivaux". Pour Freud, c'est la période de latence : une période calme, avec une évolution discrète.

Les enfants âgés de 7ans, sont dans le stade des opérations concrètes : Passage de l'intuition à l'opération. La pensée se détache de la perception momentanée, corrige l'intuition perceptive et établit des relations objectives. Différence entre l'imaginaire où tout est possible et le réel (tenir compte des qualités intrinsèques des objets). Opérations de classification, sériation, numération, structuration temps et espace mais toujours sur du concret. Apparition des notions de conservation (quantité, poids, volume). Enfants curieux qui s'intéressent à tout.

De 9 à 12ans, ils passent de la pensée opératoire glissent vers le raisonnement hypothético-déductif, en atteignant vers 12 ans, le stade des opérations formelles. L'enfant parvient à se libérer du concret, à penser le possible et à raisonner abstraitement, sans avoir à s'appuyer sur des manipulations. Mise en place de la pensée formelle (opérations sur du matériel symbolique) et du raisonnement hypothético-déductif.

Les progrès moteurs se manifestent de plusieurs façons complémentaires :

- La coordination des mouvements augmente (maîtrise des mouvements de l'écriture, manipulation de certains outils, exécution de certains mouvements de gymnastique...).
- La force s'accroît pendant cette phase de façon considérable.
- La rapidité, la précision, l'endurance se développent d'une manière très marquée (jusqu'à 13-15 ans) et se manifestent dans les jeux de compétition.

La période de latence se caractérise désir d'être grand et de s'affirmer positivement de manière conforme à son sexe. Les réactions émotionnelles sont plus modérées avec l'intériorisation de l'image qu'on donne de soi. Il n'extériorise plus tous ses sentiments, les vrais mensonges apparaissent. La conscience morale s'intériorise de plus en plus aussi. Un enfant d'environ 7ans fait face à l'installation d'une certaine intériorité, il approfondit, se réfugie plus dans les endroits tranquilles, cherche une intimité tranquille.

Vers 8 ans : l'enfant commence à recevoir les émotions comme le regret, le remord, et la sensibilité aux sentiments d'autrui. Les objets ont une valeur personnelle, servent d'échange. La ségrégation des sexes, les taquineries et exhibitions s'accentuent. Aux alentours de 9 ans, les enfants tendent à avoir un comportement plus raisonné et raisonnable, il a des objectifs, ne suit plus ses impulsions et a une certaine intériorité directrice.

Concernant la sphère sociale, vers 7ans, l'enfant cherche la compagnie de l'autre, le groupe devient synonyme de valorisation, à partir de 9ans, le groupe devient essentiel très important pour lui : les règles s'y installent et l'enfant donne tout ce que le groupe attend de lui. Le comportement de l'adulte doit s'ajuster, quant à son autorité par exemple, à l'image plus réaliste que l'enfant se fait des adultes. Il faut accepter des rapports plus enrichissants : accepter de discuter, argumenter, accorder plus de confiance.

L'INCLUSION DES ENFANTS AUX BESOINS PARTICULIERS OU HANDICAPÉS.

Au sein du Service Enfance Jeunesse, Mme Kerfha au pôle éducation est en charge de suivreet faire les dossiers des enfants aux besoins particuliers ou handicapés. Le rendez-vous est pris avec la directrice du lieu où l'enfant sera présent, la personne référente et les parents afin d'établir un dossier d'inclusion.

Un protocole est mis en place avant l'inclusion :

- Prise de contact avec la famille et le responsable du service concerné (ALAE/ALSH/CAJ),
- Ecriture du dossier SIAM,
- Recueil des besoins d'accueil de la famille,
- Recrutement d'un moyen humain individuel si besoin,
- Accueil de l'enfant possible et selon la nécessité, après le recrutement d'un accompagnement avec un auxiliaire de vie de loisirs.
- Bilan régulier pour ajuster le rythme de l'accueil de l'enfant mais aussi l'accompagnement des familles dans son environnement social.

Ce dossier a pour butd'adapter l'accueil de l'enfant au plus proche de ses besoins et ceux des parents. Une fois ces informations recueillies, un emploi du temps souhaité est établi, un récapitulatif du temps de rencontre est fait. Le tout est remonté en mairie afin de voir ce qui est possible de mettre en place.

LES OBJECTIFS DE L'ALAE

Les objectifs ont pour but de répondre aux objectifs et axes du PEDT et de la CTG, construits en réunion avec l'équipe d'animation élémentaire.

❖ OBJECTIF GENERAL (OG)1 : ETABLIR UN CADRE SECURITAIRE ET FONCTIONNEL.

➢ Objectif opérationnel pour l'équipe d'animation (Oo) 1.1 Réaliser une charte de l'équipe d'animation à respecter.

Moyens : Choisir des règles accessibles aux enfants que l'on pourra respecter. Signature de la charte une fois rédigée. Chacun sa charte dans son classeur.

Critères :	Indicateurs :
La charte a-t-elle était réalisée ?	Oui/Non
Chaque membre détient-il un exemplaire signé dans son classeur ?	Oui/Non
Est-elle respectée ?	Echelle de Likert.
Règle(s) nommée(s) par les animateurs/trices	1,2,3…

➢ Oopour le public accueilli 1.2 : Amener les enfants à créer leurs propres règles de vie.

Moyens :Faire les règles avec eux permet de jauger ce qu'ils comprennent de la règle, petits comme grands. Réalisation de grands jeux et d'un carnet de règles signées par les enfants. Etre vigilant à l'application des règles.

Critères :	Indicateurs :
Combien d'enfants ont participés ?	1,2,3,4,5….
Le grimoire a t'il été fait ?	Oui/Non
Les enfants utilisent le grimoire	Oui/Non avec pourcentage

❖ OG 2 : PERMETTRE A L'ENFANT D'ETRE ACTEUR DE SON TEMPS PERISCOLAIRE.

➢ Oo 2.1 Développer l'autonomie des enfants.

Moyens :Proposer diverses activités et mettre en place des projets d'enfants. Créer une boite à idée. Mettre des responsables de pôles sur les temps libres : au volontariat des enfants et parfois en sanction réparatrice. Et plus tard, créer des médiateurs.

Critères :	Indicateurs :
Plusieurs activités proposées sur chaque temps	[0-3], [4-6], [7-9] …
Le nombre de propositions dans la boîte à idée	1,2,3,4,5…
Des responsables désignés si besoins.	Oui/Non

- Oo2.2Permettre à l'enfant de se connaître.

Moyens : Donner la possibilité de s'exprimer. Permettre à l'enfant de reconnaître ses émotions. Valorisation des enfants. Les aider à se confier.

Critères :	Indicateurs :
Combien d'enfants sont capables de reconnaître leurs émotions ? Observations	
Ronde de paroles en fin d'activité	Nombre de prises de paroles

❖ OG 3 : DÉVELOPPER LE LIEN AVEC LES PARTENAIRES ÉDUCATIFS.

- Oo 3.1 Permettre aux parents de participer à la vie de l'ALAE.

Moyens : Faire des portes ouvertes, newsletters, podcast, créer des scènes ouvertes…

Critères :	Indicateurs :
Mise en place de portes ouvertes	1,2,3,4…
Nombre de participations des parents	1,2,3,4…
Création de la Newsletter	Oui/Non

- Oo 3.2 Développer la collaboration avec l'équipe enseignante.

Moyens :Mettre en place des projets transversaux, favoriser la communication, faire des journées enseignant(e)s/animateurs-trices.

Critères :	Indicateurs :
Combien de projets transversaux	1,2,3,4,5….
Moyen de communication	Quoi ? Comment ?

L'ÉVALUATION

Pour effectuer le bilan de l'année, faire le point sur l'atteinte de nos objectifs, l'évaluation est nécessaire afin de constater les points à travailler l'année suivante.

❖ OBJECTIF GENERAL (OG)1 : ETABLIR UN CADRE SECURITAIRE ET FONCTIONNEL.

➢ Objectif opérationnel (Oo) 1.1 Réaliser une charte de l'équipe d'animation à respecter.

Entourez la réponse adéquate :

Critères :	Indicateurs :
La charte a-t-elle été réalisée ?	Oui/Non
Chaque membre détient-il un exemplaire signé dans son classeur ?	Oui/Non
Est-elle respectée ?	Non – plutôt pas – partiellement – oui
Règle nommés(s) par les animateurs/trices	1,2,3…

D'après les indications, l'objectif est-il atteint (que ce soit négatif, partiel ou positif) ?

➢ Oo 1.2 Amener les enfants à créer leurs propres règles de vie.

Entourez la réponse adéquate ou écrivez la réponse :

Critères :	Indicateurs :
Combien d'enfants ont participé ?	1,2,3,4, 5… :
Le grimoire a t'il été fait ?	Oui/Non
Les enfants utilisent le grimoire	Oui/Non avec pourcentage

D'après les indications, l'objectif est-il atteint (que ce soit négatif, partiel ou positif) ?

❖ OG 2 : PERMETTRE A L'ENFANT D'ETRE ACTEUR DE SON TEMPS PERISCOLAIRE.

➢ Oo 2.1 Développer l'autonomie des enfants.

Entourez la réponse adéquate ou écrivez la réponse :

Critères :	Indicateurs :
Plusieurs activités proposées sur chaque temps	[0-3], [4-6], [7-9] … :
Le nombre de propositions dans la boîte à idée	1,2,3,4,5… :
Des responsables désignés si besoin.	Oui/Non

D'après les indications, l'objectif est-il atteint (que ce soit négatif, partiel ou positif) ?

- Oo2.2Permettre à l'enfant de se connaître.

Écrivez la réponse :

Critères : Indicateurs :

Combien d'enfants sont capables de reconnaître leurs émotions ?

Observations :

Ronde de paroles en fin d'activité Nombre de prises de

Paroles :

D'après les indications, l'objectif est-il atteint (que ce soit négatif, partiel ou positif) ?

❖ OG 3 : DÉVELOPPER LE LIEN AVEC LES PARTENAIRES ÉDUCATIFS.

- Oo 3.1 Permettre aux parents de participer à la vie de l'ALAE.

Entourez la réponse adéquate ou écrivez la réponse :

Critères : Indicateurs :

Mise en place de portes ouvertes		1,2,3,4…
Nombre de participations des parents	1,2,3,4…	
Création de la Newsletter		Oui/Non

D'après les indications, l'objectif est-il atteint (que ce soit négatif, partiel ou positif) ?

➢ Oo 3.2 Développer la collaboration avec l'équipe enseignante.

Entourez la réponse adéquate ou écrivez la réponse :

Critères :	Indicateurs :
Combien de projets transversaux	1,2,3,4,5….
Moyen de communication	Quoi ? Comment ?

D'après les indications, l'objectif est-il atteint (que ce soit négatif, partiel ou positif) ?

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Les animateurs/trices sont présents sur ces différents accueils selon leur contrat, accompagnés d'un ou de plusieurs membres de la direction. Ce découpage vaut pour les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Il est possible de venir manger à partir de 11h30 pour l'équipe d'animation.

Heures	Ateliers	Attentes
7h30 – 8h50 8h40 8h45	**Temps d'accueil du matin** Rassemblement des enfants Sortie de 2 animateurs/trices	Être à l'écoute des enfants Veiller au respect de leur rythme Proposer des ateliers correspondant à l'énergie des enfants, des jeux et ateliers calmes.
12h – 14h 12-13h30 13h45 13h50-14h	**Temps d'accueil du midi** Repas en self et passage libre Amener les enfants sur la deuxième partie de la cour. Point d'information journalier.	Proposition d'ateliers variés Veiller à la sécurité de tous (tenues adaptées, respect des règles, gestion des conflits…). Adapté les activités aux besoins et capacités des enfants. Être capable de faire des retours constructifs.
15h30 – 16h30 **Vendredi uniquement**	**TAP**	Donner l'opportunité d'accéder équitablement à des activités culturelles, sportives ou artistiques. Proposer un choix varié d'activités Être acteur
16h30 – 18h30 16h30 – 16h45 17h 18h	**Temps d'accueil du soir** Après l'appel les enfants sont répartis binôme de classe. Les activités démarrent. Rassemblement dans la cantine et si besoin préfa	Permettre aux enfants de goûter calmement Proposer des ateliers adaptés et variés Etre réactif pour les départs échelonnés Ranger les espaces et le matériel.

MISSIONS ET RÔLES DE CHACUN

LE RÔLE D'ANIMATEUR

Il est essentiel que chaque animateur puisse faire le lien entre ses propres convictions éducatives et les valeurs portées par le projet pédagogique de l'ALAE. Mêmesi chacun est différent et doit apporter sa singularité à l'équipe dans un esprit de complémentarité, il est important que nous partagions tous un socle commun. C'est une condition nécessaire à la création d'un réel esprit d'équipe. Il est important de garantir la plus grande homogénéité possible dans l'application des règles de vie, leur respect et dans les éventuelles sanctions qui pourraient en découler. Dans la même idée, il est primordial que chaque membre de l'équipe puisse apporter sa pierre à l'édifice dans les diverses étapes du projet, ce qui implique notamment une participation active (constats, positionnements, questionnements, propositions…) lors des réunions, des temps de préparation, des évaluations et des bilans.

Chaque animateur se devra de :

- « DONNER » A JOUER…: Nous aurons essentiellement à mettre en place les conditions qui permettent le déclenchement de l'activité. Ces conditions pourront être : d'ordre matériel, d'ordre spatial (espaces de jeux extérieurs, espaces appropriables intérieurs…), d'ordre relationnel (attitude de l'adulte permettant le jeu…).
- FAIRE JOUER… :Nous devrons souvent être à l'écoute des enfants, l'élément déclencheur, meneur de jeu…, pour nous en extraire dès que possible.
- JOUER AVEC… : C'est être le partenaire, à la demande du ou des enfants, en ayant mesuré les possibilités de s'introduire dans le jeu sans le perturber, sans le détourner.
- LAISSER JOUER… :Ce n'est pas être dépossédé de son rôle ! C'est en réalité, avoir eu une intervention préalable en « donnant » à jouer, en créant les conditions qui permettent le jeu. D'autre part, c'est être en permanence présent. Nous pourrons intervenir pour expliquer une règle, pour répondre à la sollicitation des enfants, jouer le rôle d'arbitre… bref… être en relation d'aide (l'adulte sur lequel on peut s'appuyer) et donc répondre pleinement à nos rôles et fonctions d'animateur (trice) ! Outre les critères et les indicateurs propres à chaque temps d'animation, ces quatre points nous serviront à nous questionner sur notre place auprès des enfants lors des menées d'activités et de jeux libres.

L'animateur doit être ponctuel, il est tenu d'arriver cinq minutes avant et opérationnel à l'heure de l'accueil. Il connaît ses limites et sait respecter les règles établies par l'équipe.L'animateur est à l'écoute des enfants, il est là pour les rassurer et ne doit pas faire de différence. Il est en relation avec les enfants et avec les parents. Il organise et anime la vie quotidienne, il assure la sécurité physique, morale et affective des enfants.A aucun moment de la journée les enfants restent sans surveillance : les animateurs les laissent réaliser des tâches en autonomie mais en ayant toujours un œil sur eux.

LE RÔLE DE L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe est composée :

- Pour l'ALAE : d'un animateur pour 14 enfants en mater et un animateur pour 18 enfants en élémentaire.
- Pour l'ALAE Mercredi : un animateur pour 10 enfants en mater et un animateur pour 14 enfants en élémentaire.
- Pour l'ALSH : un animateur pour 8 enfants en mater et un animateur pour 12 enfants en élémentaire.

Elle a pour objectif de permettre à l'enfant de s'amuser en pratiquant des activités physiques : jeux de motricité ballon, danse, gym etc…), des activités musicales, théâtrales et d'expressions : jeux chantés et dansés, découvertes de spectacles…. Des activités manuelles : découverte des matériaux, dessiner, colorier… des activités autour de la manipulation et d'identification : puzzle, marionnettes.

L'équipe organise, prévoit et prépare les temps d'animation. Elle participe de manière active aux réunions de préparation. Elle est à l'écoute des autres animateurs avec lesquels elle travaille, elle est dynamique et motivée.

L'équipe suscite, anime, et mène les animations.

L'équipe repère et prend en compte l'état physique et psychologique de l'enfant. Si un problème ou désaccord survient dans l'équipe, en aucun cas il ne règle le problème devant les enfants.

L'équipe doit en référer à la direction.

LE RÔLE DES ADJOINTS D'ANIMATION

Les adjoints de direction travaillent en partenariat avec le directeur. Ils font l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction. Ils sont :

- Garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- En charge de la coordination de l'équipe d'animation.
- Garant de l'accompagnement de l'équipe d'animation.
- Aide la direction sur différents aspects (administratifs, communication, infirmerie, matériels, relationnel…).

LE RÔLE DES DIRECTEURS

Le directeur travaille en partenariat avec l'ensemble de la direction ALAE ainsi que l'équipe enseignante.

Il est :

- Garant de la sécurité physique et affective des enfants ainsi que de l'équipe d'animation.
- Garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Coordonner certains évènements avec la direction de l'école.
- Gérer le quotidien de l'ALAE (aspects administratifs, financiers et matériels)
- En charge de veiller à la formation des animateurs et suivi des stagiaires
- Garant de l'organisation de l'arrivée et des départs des enfants avec l'animateur référent.

PARTENAIRES

L'école

Un partenariat continu, identique et permanent entre enseignants et ALAE permet d'offrir un cadre sécuritaire et cohérent aux enfants.

L'accent est mis sur la relation quotidienne et donc privilégiée entre animateur effectuant l'appel de l'ALAE (midi et soir) et l'enseignant de la classe.

Le rôle de l'équipe de direction est déterminant dans la relation avec l'équipe enseignante. Des points réguliers sont faits et des temps partagés comme :

- En cas de problématique pour des enfants, conflits impactant tant le temps scolaire que l'ALAE, un moment est pris pour discuter, faire le point et partager les sanctions prises.
- Les équipes éducatives partagées par la direction scolaire.
- Le conseil d'enfants, mené par la directrice de l'école avec participation de la direction ALAE.
- Les conseils d'école.

Des temps forts sont également l'occasion d'un partenariat école/ALAE, comme fête de fin d'année, carnaval, la fête de l'école.

Les parents

L'ALAE de la mairie de Fonbeauzard se doit d'œuvrer pour entretenir des liens privilégiés avec les familles, et favoriser leur participation voire leur investissement sur les projets et temps forts de l'ALAE.

Pour ce faire, plusieurs évènements en lien avec les familles vont être mis en place :

- Des temps d'accueil et de rencontre à la fin de chaque période. Elles auront une thématique définie avec l'équipe d'animation, au cours desquelles des animations seront ouvertes aux enfants et aux parents.
- L'association des parents d'élèves, impliquée dans la vie de l'ALAE, sera associée autour de projets spécifiques.

Toulouse métropole

Dans le cadre d'appel à projets, nous avons candidaté sur plusieurs thèmes et nous avons été retenus sur :

- Les jardins du Museum
- L'envol des pionniers.
- Aéroscopia.
- Topophone.
- L'espace et le sport, la cité de l'espace.
- Festival du livre jeunesse.

L'inclusion

La commune de Fonbeauzard répond aux exigences de la CAF/ CTG/PEDT quant à la mise en place de protocole d'accueil d'enfant en situation de handicap. Elle met à disposition de l'ALAE des moyens humains individuels pour l'inclusion des enfants. Mme KERFAH Fatiha, au pôle éducation est la référente du pôle inclusion et avec un dispositif du SIAM met en place un protocole d'inclusion.

Ce protocole suit le circuit suivant :

- Prise de contact avec la famille et le responsable du service concerné (ALAE/ALSH/CAJ),
- Ecriture du dossier SIAM,
- Recueil des besoins d'accueil de la famille,
- Recrutement d'un moyen humain individuel,
- Accueil de l'enfant possible que si le recrutement a pu être effectué.
- Bilan régulier pour ajuster le rythme d'accueil de l'enfant.

CONTACTS

ALAE Maternel

Céline HARAN
07 60 58 76 13

ALAE Mercredis

Céline HARAN
06 65 13 42 54

ALAE Elémentaire

Laure LUCET
06 65 13 42 54

ALSH

Anissa BAALI
06 65 13 42 54

CAJ

Eliott ALLISSOUTIN
07 60 58 76 13

Police Municipale

05 36 09 15 01

Coordinatrice EJ et PEDT

Lauriane BLESCH

06 65 61 40 77

Accueil mairie

05 61 70 23 38

Pôle éducation
Mme FOULQUIE Rosie
Mme KERFAH Fatiha
05 6137 12 22

poleeducation@ville-fonbeauzard.fr

Site internet de la mairie

https://www.ville-fonbeauzard.fr/fr/index.html